Getinge Clean

Enzymatic Detergent

SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de l'entreprise

1.1 Identification du produit

Code du produit :	XV1559
Nom :	Getinge Clean Enzymatic Detergent

1.2 Utilisations du produit

Détergent enzymatique neutre pour utilisation dans les laveurs désinfecteurs, les bains à ultrasons et pour le nettoyage manuel de dispositifs médicaux.

1.3 Fournisseur

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Fournisseur :
Getinge Disinfection AB
Ljungadalsgatan 11
352 46 Växjö
SUÈDE
Téléphone : +46 (0)10 335 98 00
Site : www.getinge.com
E-mail : info@getinge.com

Fournisseur pour la Nouvelle-Zélande :
Getinge Australia (NZ Branch)
600 Great South Road
Building B, Level 2
Ellerslie, Auckland 1051
NOUVELLE-ZÉLANDE
Téléphone : 0800 1 438 4643

Fournisseur pour l'Australie :
Getinge Australia Pty Ltd
1/160 Lytton Road
Morningside, QLD 4170
AUSTRALIE
Téléphone : 1800 438 464

1.4 Numéro d'urgence

En cas de dispersion, d'inhalation ou d'ingestion accidentelle de produit, appeler la ligne téléphonique d'urgence :

UE : +44 1235 239670
Australie : +61 2 8014 4558
Japon : +81 3 4578 9341
Chine : 400 120 6011
Moyen-Orient : +44 1235 239671
Nouvelle-Zélande : +64 9 929 1483

SECTION 2 : Identification des risques (produit pur)

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon le règlement 1272/2008

Risques sur la santé :	Irrit. oculaire 2
Risques physiques :	Non réglementé
Risques pour l'environnement :	Non réglementé

2.2 Éléments des étiquettes

Selon le règlement 1272/2008

Avertissement

H319	Provoque des irritations oculaires graves
EUH208	Contient des enzymes (subtilisines) et du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut entraîner une réaction allergique.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection pour les yeux/une protection pour le visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P405	Garder sous clé.

2.3 Autres dangers

Aucun identifié.

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

Matière	Numéro CAS	Niveau	Dangers (voir la section 16)
Subtilisine	9014-01-1	0-1%	Acute Tox. 4, H302 Aquatic Acute 1, H400 Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE3, H335 Resp Sens. 1, H334
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	2634-33-5	<0.05 %	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 3, H412 Eye Dam. 1, H318 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373
Lipase	9001-62-1	<0,1%	Resp Sens. 1, H334
Amylase	9000-90-2	<0,1%	Eye Dam. 1, H318 Resp Sens. 1, H334 Skin Irrit. 2, H315

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec l'œil :	Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 10 minutes, en veillant à maintenir les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau :	Enlever les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et consulter un médecin si l'irritation persiste.
Inhalation :	En cas d'irritation, passer dans une pièce où circule de l'air frais en veillant à rester au chaud et au repos, puis consulter immédiatement un médecin.
Ingestion :	Ne pas faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
EPI des secouristes :	Autant que nécessaire pour éviter tout contact. Consulter la section 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et à long terme

Danger pour l'œil :	Irritant.
Danger pour la peau :	le contact prolongé ou répété peut causer de l'irritation/de la sécheresse.
Danger respiratoire :	L'inhalation de brume du pulvérisateur peut causer une irritation/une réaction allergique.
Autres dangers :	-

4.3 Indication de tous les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux de première nécessité

Aucun traitement spécial ni attention particulière requis en plus de ceux indiqués à la section 4.2.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Danger d'inflammabilité : Produit à base d'eau. Non combustible.

5.1 Méthode d'extinction

Pas d'instructions particulières. Selon les circonstances en fonction de l'incendie.

5.2 Dangers particuliers associés à la substance ou au mélange

Pas de dangers spécifiques associés au mélange.

5.3 Conseils destinés aux pompiers

Aucune mesure particulière spécifique au mélange.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection individuelle et procédures d'urgence

Prendre les précautions nécessaires pour éviter tout contact avec le produit. Utiliser un équipement de protection individuelle comme indiqué à la section 8.

Toute dispersion peut rendre les sols glissants. Maintenir l'espace dégagé. Respecter les règlements.

6.2 Précautions pour l'environnement

Éviter tout déversement de produit dans les cours d'eau.

6.3 Procédés et matériel de confinement et de nettoyage

Petites quantités : éponger ou utiliser un matériau absorbant non-combustible.

Grandes quantités : contenir et absorber ou pomper dans des conteneurs appropriés à des fins d'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Suivre les conseils fournis aux sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Durée de conservation : 24 mois dans le récipient étanche d'origine.

7.1 Précautions pour une manipulation sans risque

Ne pas mélanger à d'autres produits. Respecter une bonne hygiène industrielle.

7.2 Conditions permettant un stockage sûr, en tenant compte des incompatibilités

Conserver le produit au frais et au sec, à l'abri du gel et à l'écart des acides et des oxydants forts. Stocker à la verticale dans les conteneurs d'origine. Température de stockage recommandée 5-25 °C.

7.3 Utilisations du produit

Plage de dosage : 2-10 ml/l.

Température de nettoyage (appareil) 35–60 °C.

Température de lavage (manuel/ultra-sonique) : 30-45 °C.

Ne pas utiliser sur du matériau polycarbonate. Vérifier la compatibilité des matériaux avant toute utilisation.

Procéder à un rinçage complet après utilisation. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

L'Enzymatic Detergent est homologué pour l'utilisation dans les laveurs désinfecteurs Getinge.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle (LEP) :

Subtilisine : 0,04 µg/m³, LEP 8 heures VME (EH40 UK)

8.2 Contrôles d'exposition

Ces mesures, proposées sur la base de méthodes d'utilisation générales, peuvent s'avérer inappropriées pour certains usages potentiels du produit. Il appartient à l'utilisateur de réaliser une évaluation complète des risques afférents aux procédés et aux méthodes de travail spécifiques.

Protection oculaire :	Porter des lunettes de protection conformes à la norme BS EN 166 adaptées au procédé.
Protection des mains :	Porter des gants en nitrile ou en néoprène. Le choix final des gants dépend de l'évaluation des risques spécifiques.
Protection du corps :	Autant que nécessaire pour éviter tout contact.
Protection respiratoire :	Utiliser le produit dans une zone bien ventilée. Éviter de respirer la brume de pulvérisation. Porter un masque de protection conforme à la norme EN149 si nécessaire.
Autre protection :	-
Équipement de protection individuelle	Les exigences relatives aux EPI doivent être définies à partir d'une évaluation de risques spécifiques aux processus en cours.
Protection de l'environnement :	Éviter tout déversement de mélange dans les cours d'eau.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect :	liquide de couleur paille
Odeur :	Caractéristique
pH :	7,9 initial (typique). 7,7 à la dose de 5 ml/l (typique)
Point d'ébullition initial :	> 100 °C
Point d'éclair :	N/A
Température d'auto-inflammabilité :	N/A
Viscosité :	3,8 cSt
Propriétés explosives :	N/A
Propriétés oxydantes :	Aucun
Pression de vapeur :	Absence de données
Solubilité :	Miscible avec l'eau
Densité relative à 20 °C :	1,047 typique

9.2 Autres informations

Pas d'informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Incompatible avec des agents oxydants puissants et des acides.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage préconisées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est supposée se produire.

10.4 Conditions à éviter

Températures extrêmes.

10.5 Matériaux incompatibles

Incompatible avec des agents oxydants puissants et des acides.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun risque connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas concernés.
Corrosion/irritation cutanée :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas concernés.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Le produit est répertorié comme irritant oculaire. Voir la section 2.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Contient de faibles niveaux de matières sensibilisantes (voir section 3), le mélange n'est pas répertorié comme sensibilisant.
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Ne contient aucun ingrédient classé comme mutagène.
Cancérogénicité :	Ne contient aucun ingrédient classé comme cancérigène.
Toxicité pour la reproduction :	Ne contient aucun ingrédient classé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas concernés.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée :	Ne contient aucun ingrédient classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles pour une exposition répétée (STOT RE).
Toxicité par aspiration :	Ne contient aucun ingrédient classé comme ayant une toxicité par aspiration.

11.2 Voies d'exposition/symptômes

Contact avec l'œil :	Irritant.
Contact avec la peau :	le contact prolongé ou répété peut causer de l'irritation/de la sécheresse.
Inhalation :	L'inhalation de brume de vaporisation peut causer de l'irritation/une réaction allergique.
Ingestion :	Toxicité aiguë calculée > 10 000 mg/kg. Cause l'irritation du tractus gastro-intestinal.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non classé comme dangereux pour l'environnement. Tous les ingrédients organiques sont biodégradables quand ils sont bien dilués.

12.2 Persistance et dégradabilité

Tous les ingrédients organiques sont biodégradables lorsqu'ils sont bien dilués. Les surfactants utilisés respectent les critères de biodégradabilité, voir la section 15.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'est pas supposé favoriser une bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Ce produit présente une haute solubilité dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient aucun ingrédient classé PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun autre effet néfaste n'est attendu.

SECTION 13 : Mesures d'élimination

13.1 Procédés de traitement des déchets

L'effluent de procédé peut être évacué via l'égout sanitaire (sujet à des limites d'approbation).

Éliminer le produit non utilisé et l'emballage en faisant appel à une société agréée d'élimination des déchets chimiques.

Les conteneurs nettoyés vides peuvent être recyclés lorsque des procédés existent, envoyés en décharge ou incinérés si autorisé.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

14.1 Numéro UN

Non réglementé

14.2 Nom propre d'expédition UN

Sans objet.

14.3 Classe(s) de danger de transport

Sans objet.

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet.

14.5 Risques pour l'environnement

Ce produit n'est pas répertorié comme dangereux pour l'environnement.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Aucune précaution spécifique.

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de MARPOL 7 3/78 et au Code IBC

Non disponible pour le transport en vrac.

SECTION 15 : Renseignements sur la réglementation

15.1 Législation/réglementations spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le contenu doit être conforme au règlement (CE) nº 648/2004 relatif aux détergents :

Surfactants non ioniques : <5 %

Enzymes

Conservateur

Le(s) surfactant(s) contenu(s) dans cette préparation est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité exposés dans les dispositions du règlement (CE) nº 648/2004 relatif aux détergents.

Les données relatives à cette déclaration sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et leur seront communiquées à leur demande.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Mentions de danger relatives aux ingrédients (voir la section 3).

H315	Irrite la peau.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H302	Nocif en cas d'ingestion
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H373	Peut provoquer des conséquences graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voies d'exposition : Orale.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de publication:
2020-05-25

Ce produit doit être entreposé, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques industrielles et à la législation. Les informations figurant sur cette fiche technique sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et visent à décrire les produits du point de vue des exigences en matière de sécurité, et ne doivent donc pas être considérées comme la garantie de propriétés spécifiques. Il appartient aux utilisateurs de définir le caractère approprié de ce produit dans le contexte de leurs applications.

Getinge Disinfection AB
Ljungadalsgatan 11
352 46 Växjö
SWEDEN

www.getinge.com